

Tournoi scolaire de Chécy – Règlement intérieur

Article 1 : Présentation

Le club d'échecs de la MJC Chécy, en partenariat avec le CDJE 45, organise le 2nd Tournoi scolaire de Chécy, le 7 janvier 2024.

Lieu : Espace George Sand – 1 place du Vieux Pavé – 45430 Chécy

Cet évènement est divisé en deux tournois : « écoles » et « collèges ».

Il est ouvert aux joueurs scolarisés dans les écoles et collèges du Loiret (45), et licenciés A ou B à la FFE pour la saison en cours.

En parallèle, un tournoi « lycées » est également organisé, pour lequel ce règlement s'applique intégralement.

Le droit d'entrée pour ces trois tournois est fixé à 2 €.

Article 2 : Arbitrage, Règles et Appariements

L'arbitre principal de ces tournois est M. Eric Vignelles (AFO2).

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE actuellement en vigueur.

Le règlement J03, « championnat de France des écoles et des collèges », s'applique intégralement.

L'article A5 des règles du jeu s'applique pour l'ensemble de la compétition.

Suivant l'article 2.2.2 du R03 « compétitions homologuées » : pour les compétitions scolaires prises en compte uniquement pour le Elo rapide National, la partie sera perdue après le 3^{ème} coup illégal achevé.

Les appariements se font au Système Suisse, sans protection de club, de classe ou de famille, à l'aide du logiciel PAPI.

Article 3 : Cadence

Nombre de rondes : 5

Cadence : 12 minutes + 3 secondes par coup

Article 4 : Horaires

Pointage / vérification des licences : de 13 h à 13 h 30

Horaires des rondes, à titre indicatif : 14 h 00 / 14 h 40 / 15 h 20 / 16 h 00 / 16 h 40

Remise des prix 17 h 15 / 18 h 00

Article 5 : Classement

Il s'effectue au nombre de points de parties obtenu (gain = 1, nulle = $\frac{1}{2}$, défaite = 0)

Départage des ex aequo : Buchholz tronqué, puis Buchholz, puis Cumulatif

Article 6 : Prix et qualification

1 trophée aux trois premiers établissements de chaque tournoi

Les premiers joueurs « féminin » et « masculin » de chaque niveau reçoivent 1 coupe (CP / CE1 / CE2 / CM1 / CM2 / 6° / 5° / 4° / 3°)

Ces tournois sont qualificatifs pour les championnats académiques en équipes de 8 : 1 équipe qualifiée par tournoi (1 école, 1 collège) --- voir article 2.3.2 du J03 pour les détails

Pour le tournoi lycée : coupes aux trois premiers

Article 7 : Rappels

Interdiction de quitter la salle de jeu sans autorisation de l'arbitre.

Les téléphones mobiles devront être éteints : si le téléphone mobile d'un joueur sonne dans l'espace de jeu, le joueur en question perd la partie.

Analyse et blitz interdits dans la salle.

Les pendules doivent être manipulées calmement.

Article 8 : Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

Avenant :

Si nécessaire, le tournoi lycées sera un tournoi "toutes rondes". Les appariements seront alors déterminés par le système de grilles Berger. Le classement s'effectuera en fonction du nombre de points de parties obtenu (gain = 1, nulle = $\frac{1}{2}$, perte = 0). Les départages seront, dans l'ordre : 1) Sonneborn-Berger 2) Nombre de victoires 3) Performance.

L'Arbitre Principal

L'Organisateur